

FICHE D'INSCRIPTION

Nom de l'adulte
(Responsable légal).....

Prénom

Sexe

Date de naissance

Adresse

.....

Téléphone Fixe.....Portable

Adresse mail

- J'autorise l'envoi d'e-mails informatifs sur l'adresse mail ci-dessus : oui non
■ J'autorise le signalement des documents déjà empruntés, lors du prêt : oui non

J'atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à signaler tout changement d'adresse ou de téléphone en cours d'année.

J'atteste également avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à m'y conformer en tout point.

DATE ET SIGNATURE

« Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. »

Conformément à ces dispositions, les données à caractère personnel collectées par la commune de Lesparre-Médoc sont traitées à des fins de contact et à destination des services municipaux intéressés pendant la durée contractuelle.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité ainsi qu'à l'opposition en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPD) désigné par la commune en adressant un mail à contact@mairie-lesparre.fr. Vous pouvez, en cas de méconnaissance des dispositions susvisées, introduire une réclamation devant la CNIL. »

En partenariat avec la bibliothèque municipale, le CCAS propose le portage des livres à domicile pour les seniors. Il a pour but de faciliter l'accès à la culture et favoriser la découverte de la diversité de l'offre de lecture de la bibliothèque municipale, à titre gratuit.

Conditions générales d'accès au portage des livres :

- Le portage à domicile de l'ensemble des collections est libre et gratuit
- Le prêt d'ouvrage nécessite obligatoirement une inscription

Inscription individuelle :

- Compléter la fiche d'inscription de la Bibliothèque Municipale de Lesparre
- Pour emprunter l'utilisateur doit présenter un justificatif de domicile de moins de 2 mois (facture ou quittance de loyer)
- Lors de l'inscription une carte de lecteur, personnelle et nominative est attribuée. La carte est valable 12 mois à partir de la date d'inscription. Elle sera conservée par la personne en charge du portage des livres.
- L'utilisateur s'engage à signaler immédiatement tout changement de situation (adresse, téléphone, identité)

Conditions de prêts :


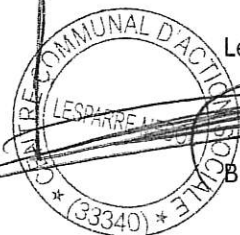
- Emprunt maximum de 2 ouvrages par semaine et limité à 1 nouveauté par lecteur
- Durée de prêt : 3 semaines maximum
- Possibilité de faire prolonger la durée de prêt une seule fois
- Ouvrages à restituer à la personne en charge du portage
- En cas de retard des ouvrages, une lettre de rappel ou un courriel sera adressé à l'emprunteur ; au bout de 3 relances sans effet, une lettre de mise en demeure lui sera envoyée. En cas de non-réponse, un « Titre de Recette Exécutoire » sera établi par le Trésor Public.

Obligations des usagers :

- Les usagers s'engagent à prendre soin des ouvrages empruntés. Tout ouvrage perdu ou détérioré sera facturé 10€
- En cas de petites détériorations, le lecteur ne doit en aucun cas, procéder lui-même à la réparation mais simplement le signaler.

Tout usager s'engage à se conformer au présent règlement, tout manquement peut entraîner la suppression temporaire ou définitive du droit de prêt, voire l'accès à la bibliothèque municipale.

Le personnel est chargé de l'application du présent règlement, dont un exemplaire est remis aux usagers lors de l'inscription.

<p>Nom / Prénom :.....</p> <p><input type="checkbox"/> Accuse avoir pris connaissance du règlement intérieur</p> <p>Date :</p> <p>Signature :</p>	<p>Le 9 mai 2019</p> <p>Le Président du CCAS,</p> <p></p> <p>Bernard GUIRAUD</p> 
---	---

Convention de partenariat

Entre la bibliothèque, le CCAS et l'utilisateur

Entre les soussignés,

La Bibliothèque Municipale de Lesparre-Médoc

Représentée par Mr Bernard GUIRAUD, Maire

Le CCAS de Lesparre-Médoc

Représenté par Mr Bernard GUIRAUD, Président

Et l'utilisateur

(Nom, prénom).....

Il est arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet de convention

La présente convention a pour objet le portage et le prêt de livres à domicile à titre gratuit. Ce service est proposé par le CCAS et la bibliothèque municipale.

Article 2 : Objectifs

- Faciliter l'accès à la culture
- Favoriser la découverte de la diversité de l'offre de lecture
- Faire découvrir aux lecteurs, les ressources offertes par la bibliothèque

Article 3 : Le prêt

- Le prêt d'ouvrage fera l'objet d'une inscription gratuite au nom de l'utilisateur
- Lors de cette inscription une carte lui sera créée, lui permettant d'emprunter 2 ouvrages pour une durée de 3 semaines
- Les ouvrages perdus ou abîmés par de l'utilisateur seront facturés 10€ l'unité, le CCAS veillera au remboursement

Article 4 : Validité de la convention

La présente convention est valable pour une année. Elle sera reconduite tacitement chaque année.

Fait à.....

Date.....

Pour l'utilisateur

Pour la bibliothèque municipale

Pour le CCAS

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LESPARRE VOUS PROPOSE GRATUITEMENT

UN CHOIX DE LIVRES TRES VARIES PARMIS LESQUELS VOUS TROUVEREZ :

ROMANS



GROS CARACTERES



ROMANS POLICIERS



BIOGRAPHIE

POESIE



BANDES DESSINEES ADULTES



SCIENCES OCCULTES



RELIGION



PSYCHOLOGIE



PHILOSOPHIE



SOCIOLOGIE



HISTOIRE



GEOGRAPHIE



PEINTURE



ARCHITECTURE



MEDECINE



BIEN ETRE



JARDINAGE



ANIMAUX



CUISINE

